



Sucession menace de mon frere

Par **uwe**, le **12/11/2009** à **15:41**

Bonjour, a la mort de ma mere(pere decede en 2005), mon frere a repris les comptes de mes parents jusqu'en 2002. il a pris un avocat cr il pense que ma mere avait donne de l'argent a ma soeur et moi meme.

a t il le droit de reprendre les comptes de mes parents qui etaient sain de corps et d'esprit jusqu'a leur mort.

comment va se passer la succession?

Par **HUDEJU**, le **12/11/2009** à **15:51**

Bonjour

Si votre frère juge qu'il a été lésé et qu'il a en la preuve , vous y trouvez quelque chose à redire ??

Pour ce qui est de la succession , il est logique que les sommes versés viennent effectivement en déduction .